

# LE RÈGLEMENT

## 1. L'ORGANISATEUR

Le club NDC Basket Angers organise un concours créatif dans le cadre de la refonte de son identité visuelle.

## 2. OBJECTIF DU CONCOURS

Le présent concours a pour objectif **la création du nouveau logo de NDC Basket Angers et de son environnement visuel associé.**

Il sera ensuite décliné par une commission interne dédiée, dans le cadre de l'élaboration d'une charte graphique détaillée, déployée à partir de septembre 2022.

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne, licenciée au club ou non.

Il est autorisé de présenter plusieurs propositions de logos. La participation au concours implique pour tout candidat, l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et des conditions de cession de droits d'auteur pour le futur logo de NDC Basket Angers.

**La participation au concours implique une attitude loyale, responsable et digne**, consistant notamment à respecter le présent règlement et les droits des autres participants, sous peine de disqualification.

## 4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Pour participer, le candidat doit :**

- proposer son logo au format .jpg, .png, .tiff ou .pdf (peut être compressé au format .zip si nécessaire)
- Le déposer obligatoirement via le formulaire disponible à cette adresse : <https://angers-ndc-basket.com/operation-nouveau-logo/>
- Renseigner ses coordonnées et accepter les conditions générales sur ce formulaire.

Le fichier (.jpg, .png, .tiff ou .pdf) **ne doit pas excéder plus de 10 Mo.**

En tout état de cause, **la participation au présent concours s'effectue exclusivement par voie électronique.**

Les questions ou demandes d'informations éventuelles relatives au concours se font exclusivement par e-mail via notre formulaire : <https://angers-ndc-basket.com/contact/>.

## 5. DESCRIPTION DU CONCOURS

### 1. Etapes de sélection et de création

Le présent concours est organisé en 3 étapes :

#### a. L'appel à propositions

Chaque candidat qui respecte les conditions exposées ci-dessus peut déposer sa proposition de logo **entre le mardi 8 mars 2022 et le dimanche 24 avril 2022 avant minuit.**

A l'issue de l'appel à propositions, la commission LOGO de **NDC Basket Angers sélectionne jusqu'à 5 candidats finalistes** à partir d'une grille d'analyse interne. Les résultats détaillés ne sont pas rendus publics, mais NDC Basket Angers s'engage à effectuer la pré-sélection selon des critères objectifs.

Chaque candidat, retenu ou non pour la phase suivante, sera informé par e-mail avant le lundi 2 mai 2022.

La commission LOGO de NDC Basket Angers se réserve le droit de modifier et/ou finaliser les propositions pour répondre à certains éléments de la charte graphique (couleurs, ...) ou par soucis de qualité visuelle (proposition faite au crayon recrée numériquement, etc.). **Les candidats s'engagent à livrer les fichiers sources** si la commission leur demande, conformément aux conditions de cession de droits d'auteur, pour l'élaboration de la charte graphique détaillée.

#### b. Le vote

**Il sera organisé par voie électronique du 2 au 15 mai 2022.**

Tout le monde peut voter, licencié ou non au club.

Le logo gagnant sera désigné par le bureau de NDC Angers suite à ce vote consultatif.

## 2. Présentation du nouveau logo

À l'issue de la désignation, la commission LOGO crée le dossier complet de la nouvelle identité visuelle du club.

Le candidat dont le logo a été sélectionné sera prévenu quelques jours avant la date de présentation officielle. Le lauréat accepte expressément un devoir de silence quand au résultat avant la présentation officielle, sous peine de disqualification.

Le nouveau logo sera présenté lors du tournoi parents/enfants qui aura lieu **le samedi 18 juin 2022**, puis dévoilé sur le site internet et les réseaux sociaux.

## 3. Dotations

Le lauréat du concours reçoit, pour la création du logo et la cession des droits afférents, des places pour le 40ème anniversaire du tournoi Prostars Pays de Loire qui aura lieu du 14 au 17 septembre 2022 à Angers..

## 4. Cession de droits

Le concours fait l'objet d'un **contrat de cession de droits d'auteur**, entre le candidat lauréat et NDC Basket Angers, afin de garantir les droits de reproduction et d'exploitation du nouveau logo.

Ce contrat est établi et validé avec les conditions générales à l'issue du dépôt de la proposition via le formulaire.

## 6. ANNULATION DU CONCOURS

NDC Basket Angers se réserve le droit d'annuler le concours, à l'issue de l'appel à propositions, dans le cas d'un nombre insuffisant de candidatures correspondant à ses critères de qualité.

## 7. DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), seules les informations nécessaires au bon déroulement du concours et à la remise des dotations sont collectées.

Les données personnelles de chaque candidat sont recueillies obligatoirement dans le cadre de cette opération pour participer au concours et pour répondre aux demandes de renseignement. Il s'agit uniquement des données d'inscription nécessaires au bon déroulement du concours, à savoir : nom, prénom, e-mail et numéro de téléphone.